

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 07 juin 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-trois et le sept juin à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 30/05/2023

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de MME MALAQUIN Hélène),
MME CONDOMINES MAUREL Nadine, M. BOUCHON Christophe
(Procuration de MME DUBOIS Océane), M. DE LAGARDE Vincent
(Procuration de M. GAYRARD Alain), MME BOUSQUET Audrey, MME VIGUIE
Nawel (Procuration de M. PAULIN Samuel), M. KROL Alfred (Procuration de
M. HEIM Philippe), M. ANTOINE Gérard, MME BLANCO Caroline, MME
BONNET Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique
(Procuration de M. GOZÉ Émile), M. GOUTY Michel, M. JOUANY Claude
(Procuration de MME TAMBORINI Christine), MME LAGHZAOUI Nawal, M.
TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 30/05/2023

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à M. JOUANY
Jacques), M. HEIM Philippe (Procuration à M. KROL Alfred), MME DUBOIS
Océane (Procuration à M. BOUCHON Christophe), M. COSQUER Cyril, M.
GAYRARD Alain (M. De LAGARDE Vincent), M. GOZE Emile (Procuration à
MME COBOURG Monique), MME MALAQUIN Hélène (Procuration à M.
DUFOUR Thierry), M. PAULIN Samuel (Procuration à MME VIGUIE Nawel)

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME BLANCO Caroline.

**N° DEL2023-32: Admission en non-valeur de titres recettes des années 2018,
2019, 2020 et 2021 pour un montant total de 1 268,22€.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Trésorier, par courrier explicatif du 17
avril 2023, demande que soit admise en non-valeur des sommes qu'il est dans l'impossibilité
de recouvrer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

BUDGET COMMUNAL 2018 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-563	CGM innovation	150€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
T-570	AGROQUIP Innovation	60€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
T-573	CUISINES 81	462€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
T-3706880333	ORANGE	11.21€	Remboursement suite résiliation abonnement

BUDGET COMMUNAL 2019 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-652	O MARMITON	280.35€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

BUDGET COMMUNAL 2020 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-109	LAMEIRE Sarah	24.60€	Cantine
T-340	LAMEIRE MARTIEL Sarah	49.30€	Cantine
T-374	LAMEIRE MARTIEL Sarah	29€	Cantine
T-429	ALBI GLASS	72.22€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
T-431	DIMLI	80.14€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
T-446	LAMEIRE MARTIEL Sarah	49.30€	Cantine

BUDGET COMMUNAL 2021 :

N° de la pièce	Nom du redevable	Montant	Objet
T-518	GAUTIER (Grand Litier)	0.10€	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

- DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 1 268.22€
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Caroline BLANCO



Le Maire

Thierry DUFOUR

